

PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE PUBLIQUE DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA VILLE DE LAVAL tenue le mercredi 17 septembre 2025 à 9 h en la salle du conseil de l'hôtel de ville, 3131, boulevard Saint-Martin Ouest, salle 120, Ville de Laval, à laquelle sont présents:

MM. Ray Khalil, vice-président du comité exécutif, et Nicholas Borne ainsi que Mmes Sandra Desmeules et Christine Poirier, sous la présidence de M. Stéphane Boyer, maire et président du comité exécutif, formant la totalité des membres du comité exécutif;

sont aussi présents:

M. Benoit Collette, directeur général;
Me Marie-Christine Lefebvre, greffière.

CE-20250917-2732

APPROBATION - CONVENTION D'AUTORISATION DE TRAVAUX - CONSTRUCTION URBANIA 2C INC.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver la convention d'autorisation de travaux à intervenir entre Ville de Laval et Construction Urbania 2C inc. l'autorisant à accéder à une partie du lot 2 927 548 du cadastre du Québec, pour la réalisation d'une étude de caractérisation environnementale des sols phase II et d'une étude géotechnique requises dans le cadre d'une demande de services municipaux ainsi qu'une éventuelle aliénation d'une partie de ce lot.

(SD-2025-4813)

Au point 36.1 de l'ordre du jour, des représentants de l'entreprise Groupe Geyser inc. sont présents. Le président de l'entreprise prend parole et expose l'argumentaire de celle-ci en lien avec l'évaluation de mauvais rendement. Les discussions sur le point sont reportées à la séance à huis clos du comité exécutif.

CE-20250917-2733

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-3154

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'adjuger le contrat DOS-3154, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour les travaux de remplacement de disjoncteurs à l'usine d'épuration d'Auteuil, pour une période de 2 mois, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Construction Deric inc.
249 530,24 \$.



(CT:1862419)
(SD-2025-4352)

CE-20250917-2734 DÉPENSES - RÉSERVE FINANCIÈRE POUR LE SERVICE DE L'EAU - CONTRAT DOS-3154

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser des crédits au montant de 250 641 \$, taxes nettes incluses, pour assurer le financement du contrat DOS-3154 pour les travaux de remplacement de disjoncteurs à l'usine d'épuration d'Auteuil, et ce, à même la réserve financière pour le service de l'eau.

(CT:1862419)
(SD-2025-4352)

CE-20250917-2735 APPROBATION - ENTENTE D'ENTRAIDE MUTUELLE - VILLE DE BOIS-DES-FILION

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver l'entente d'entraide mutuelle à intervenir entre la Ville de Bois-des-Filion et la Ville de Laval concernant l'assistance réciproque des services de sécurité incendie en cas de situation de secours, pour une période de 5 ans;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis au fin des présentes.

(SD-2025-2555)

CE-20250917-2736 AUTORISATION - FIN DE PROCESSUS - PROJET DE RÉOLUTION AUTORISANT UN PPCMOI - LOTS 1 268 589, 1 268 590 ET 1 269 616

ATTENDU QUE, par sa résolution CE-20250402-1303, le comité exécutif a adopté le projet de résolution autorisant un projet particulier de construction, de modification ou occupation d'un immeuble (PPCMOI) sur les lots 1 268 589, 1 268 590 et 1 269 616 du cadastre du Québec;

ATTENDU QUE le projet de résolution a fait l'objet d'une assemblée publique de consultation le 24 avril 2025 et d'une consultation écrite du 25 avril au 9 mai 2025 au cours desquelles les citoyens ont fait



état des problèmes de circulation et de stationnement sur la rue Giguère, ainsi que des inondations qui ont eu lieu sur les lots visés lors de crues printanières;

ATTENDU QU'après la tenue de cette assemblée publique de consultation, le comité exécutif peut adopter, avec ou sans changement, un second projet de résolution ou il peut, en tout temps, au cours du processus relatif à l'adoption d'une résolution autorisant au PPCMOI, décider d'y mettre fin, pour des raisons d'intérêt public;

EN CONSÉQUENCE, IL EST

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de mettre fin au processus visant à autoriser un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) qui déroge au Règlement numéro CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme de la Ville de Laval afin de permettre la construction de 3 habitations de 3 logements en structure isolée sur les lots 1 268 589, 1 268 590 et 1 269 616 du cadastre du Québec, situés aux 14, 16 et 20, rue Giguère, considérant, à la lumière des informations et des arguments transmis par les personnes ayant participé à la consultation publique, que la poursuite du processus d'adoption de ce PPCMOI n'est pas dans l'intérêt public.

(SD-2025-4251)

Au point 43.2 de l'ordre du jour, le conseiller Ray Khalil déclare un conflit d'intérêt et se retire des discussions.

CE-20250917-2737

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE ACCEPTÉE - 9057-6810 QUÉBEC INC.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande de dérogation mineure au Règlement numéro CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme DM-2025-85 de 9057-6810 Québec inc., propriétaire, à l'effet d'autoriser, pour un bâtiment projeté sur le lot 2 775 472 du cadastre du Québec, 2700, avenue Jacques-Bureau, l'installation d'une enseigne détachée dans une cour avant ayant une profondeur de 3,13 mètres, au lieu d'un minimum de 20 mètres, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2025-283.

(SD-2025-4534)

CE-20250917-2738

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE ACCEPTÉE - GROUPE PRO-PLUS INC.



RÉSOLU À L’UNANIMITÉ:

d'accepter la demande de dérogation mineure au Règlement numéro CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme DM-2025-96 de Groupe Pro-Plus inc., propriétaire, à l'effet d'autoriser, pour la portion du bâtiment sur le lot 1 731 694 du cadastre du Québec, 2121, rue Berlier, un total de 11 matériaux de revêtement extérieur, alors qu'un maximum de 3 matériaux de revêtement extérieur est prescrit, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2025-285.

(SD-2025-4537)

CE-20250917-2739

DEMANDE D'APPROBATION D'UN PIIA ACCEPTÉE - GROUPE PRO-PLUS INC.

RÉSOLU À L’UNANIMITÉ:

d'accepter la demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale IA-2025-0093 de Groupe Pro-Plus inc., propriétaire, à l'effet de permettre l'agrandissement et la rénovation d'un bâtiment commercial de 2 étages sur le lot 1 731 694 du cadastre du Québec, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2025-292.

(SD-2025-4556)

Au point 43.5 de l'ordre du jour, le conseiller Ray Khalil déclare un conflit d'intérêt et se retire des discussions.

CE-20250917-2740

DEMANDE D'APPROBATION D'UN PIIA ACCEPTÉE - 9057 6810 QUÉBEC INC.

RÉSOLU À L’UNANIMITÉ:

d'accepter la demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale IA-2025-0105 de 9057 6810 Québec inc., propriétaire, à l'effet de permettre l'installation d'une enseigne détachée sur le lot 2 775 472 du cadastre du Québec, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2025-293.

(SD-2025-4558)

CE-20250917-2741

CRÉDITS SUPPLÉMENTAIRES - CONTINGENCE DU CONTRAT DOS-1342



RÉSOLU À L’UNANIMITÉ:

d'autoriser des crédits supplémentaires au montant de 185 643,72 \$ pour la contingence du contrat DOS-1342 relatif à des travaux de réhabilitation de conduites d'aqueduc et autres infrastructures urbaines, lot 16, groupe 7B, contrat 2.

(CT:1861720)
(SD-2025-4232)

CE-20250917-2742

DÉPENSES - RÈGLEMENT L-13027-F - CONTRAT DOS-1342

RÉSOLU À L’UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-13027-F, un montant de 185 700 \$, taxes nettes incluses.

(CT:1861720)
(SD-2025-4232)

CE-20250917-2743

HONORAIRES SUPPLÉMENTAIRES - MODIFICATION DE
CONTRAT OS-SP-29845

RÉSOLU À L’UNANIMITÉ:

d'autoriser des honoraires supplémentaires à Artelia Canada inc. en lien avec les travaux de voirie à divers endroits de la Ville de Laval, resurfaçage 4, 2021, dans le cadre du contrat OS-SP-29845, au montant de 7 387,14 \$.

(CT:1865206)
(SD-2025-4798)

CE-20250917-2744

DÉPENSES - RÈGLEMENT L-12735-F - CONTRAT OS-SP-29845

RÉSOLU À L’UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-12735-F, un montant de 6 800 \$, taxes nettes incluses.

(CT:1865206)
(SD-2025-4798)



CE-20250917-2745

RECOMMANDATION AU CONSEIL - CONVENTION DE
RENOUVELLEMENT DE BAIL COMMERCIAL EN FAVEUR
DE MARINA BO-BI-NO SPORT INC.

RÉSOLU À L’UNANIMITÉ:

de recommander au conseil:

d'approuver la convention de renouvellement de bail commercial à intervenir entre Marina BO-BI-NO Sport inc. et Ville de Laval concernant les lots 1 082 955 et 1 083 389 du cadastre du Québec, avec bâtiment dessus érigé situé au 1460, chemin du Bord-de-l'Eau, d'une superficie de 10 337,3 mètres carrés, pour une période d'un an, soit du 1er janvier au 31 décembre 2026, et ce, selon les termes et conditions mentionnés dans cette convention;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(SD-2025-4419)

Les discussions sur le point 54.2 de l'ordre du jour sont reportées à une séance ultérieure.

CE-20250917-2746

RECOMMANDATION AU CONSEIL - BAIL EN FAVEUR DU
COSMODÔME

RÉSOLU À L’UNANIMITÉ:

de recommander au conseil:

d'approuver le bail à intervenir entre la Ville de Laval et le Cosmodôme concernant la location de l'immeuble situé au 2150, autoroute des Laurentides (A-15), sur le lot 6 490 475 du cadastre du Québec, au montant de 1 253 800 \$, et une aide financière municipale d'un montant équivalent à l'organisme, pour une période d'un an, du 1er janvier au 31 décembre 2025, et ce, selon les termes et conditions mentionnés dans ce bail;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville ledit bail.

(CT:1856102)
(SD-2025-3262)



CE-20250917-2747	APPROBATION - ENTENTE DE SERVICE - COSMODÔME
	RÉSOLU À L’UNANIMITÉ: d'approuver l'entente de service à intervenir entre la Ville de Laval et le Cosmodôme concernant des services d'entretien pour l'année 2025, au montant de 236 942,78 \$; d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville ladite entente. (CT:1856102) (SD-2025-3262)
CE-20250917-2748	AUTORISATION - DÉPÔT DE CANDIDATURE - CONSEIL D'ADMINISTRATION - LES ARTS ET LA VILLE
	RÉSOLU À L’UNANIMITÉ: d'autoriser la candidature d'Emmanuelle Waters à titre de représentante de la Ville de Laval au sein du conseil d'administration du réseau national Les Arts et la Ville. (SD-2025-3614)
CE-20250917-2749	APPROBATION - PROTOCOLE D'ENTENTE - MIEUX-NAÎTRE À LAVAL
	RÉSOLU À L’UNANIMITÉ: d'approuver le protocole d'entente à intervenir entre Ville de Laval et Mieux-Nâître à Laval concernant le versement d'une subvention maximale au montant de 77 912 \$ pour la réalisation du projet «Poursuite d'ensemble pour accueillir la vie», et ce, dans le cadre du protocole d'entente conclu avec la Fondation Lucie et André Chagnon pour la mise en oeuvre du plan d'action de la Politique régionale de développement social (PRDS), tel que recommandé par le comité transitoire régional; d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes. (CT:1863370) (SD-2025-4478)



CE-20250917-2750

APPROBATION - PROTOCOLE D'ENTENTE - CARREFOUR
D'INTERCULTURES DE LAVAL

RÉSOLU À L’UNANIMITÉ:

d'approuver le protocole d'entente à intervenir entre la Ville de Laval et le Carrefour d'intercultures de Laval concernant le versement d'une subvention maximale au montant de 25 586 \$ pour la réalisation du projet «Collaboration et accompagnement global et continu des personnes immigrantes - phase 3», et ce, dans le cadre du protocole d'entente conclu avec la Fondation Lucie et André Chagnon pour la mise en oeuvre du plan d'action de la Politique régionale de développement social (PRDS), tel que recommandé par le comité transitoire régional;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(CT:1863370)
(SD-2025-4478)

CE-20250917-2751

APPROBATION - AVENANT À L'ENTENTE - CULTURE POUR
TOUS

RÉSOLU À L’UNANIMITÉ:

d'approuver l'avenant à l'entente à intervenir entre Ville de Laval et Culture pour tous concernant la programmation culturelle de l'année 3 du projet triennal de médiation interculturelle Racines plurielles;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(SD-2025-4719)

Aux points 70.1 et 70.2 de l'ordre du jour, le conseiller Ray Khalil déclare un conflit d'intérêt et se retire des discussions.

CE-20250917-2752

CRÉDITS - BONIFICATION DU CONTRAT DOS-2097

RÉSOLU À L’UNANIMITÉ:



d'autoriser des crédits au montant de 137 756,15 \$ pour la bonification du contrat DOS-2097 relatif à des travaux pour la réalisation en mode conception-construction de l'infrastructure culturelle au centre-ville.

(CT:1865380)
(SD-2025-4823)

CE-20250917-2753

DÉPENSES - RÈGLEMENT L-13083-F - CONTRAT DOS-2097

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-13083-F, un montant de 125 800 \$, taxes nettes incluses.

(CT:1865380)
(SD-2025-4823)

CE-20250917-2754

APPROBATION - CONTRAT DE DISTRIBUTION ET DE VENTE DE GAZ NATUREL - ÉNERGIR, S.E.C.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver le contrat de distribution et de vente de gaz naturel à intervenir entre Ville de Laval et Énergir S.E.C. concernant le contrat de distribution et de vente de gaz naturel pour le projet d'infrastructure culturelle au centre-ville;

d'autoriser le directeur ou la directrice adjointe aux réalisations de projets du Service de planification et de réalisation des projets à signer pour et au nom de la Ville ledit contrat, de prescrire qu'il ne requière pas la signature de la greffière ou de la greffière adjointe et de transmettre les originaux signés à la greffière.

(SD-2025-4824)



À 9 h 12, tous les points ayant été considérés, M. Stéphane Boyer, maire et président du comité exécutif, déclare la séance close.

M. Stéphane Boyer, maire et président du comité exécutif

Me Marie-Christine Lefebvre, greffière